CAISSE DE PRÉVOYANCE SOCIALE
B.P. N° 1 - PAPEETE - TAHITI
N° TAHITI : 183 707
SERVICE IMMATRICULATION
Tél : 40.41.68.11 - FAX : 40.41.68.41
www.cps.pf

DEMANDE DE PRELEVEMENT

Caisse de Prévoyance Sociale
Te Fare Turuuta'a
Votre Protection Sociale, Notre Métier

NOM ET PRÉNOMS OU RAISON SOCIALE : .....

TÉL : DOM. : ☐☐☐☐☐☐☐☐ BUR. : ☐☐☐☐☐☐☐☐ PORTABLE : ☐☐☐☐☐☐☐☐ FAX. : ☐☐☐☐☐☐☐☐

ADRESSE COURRIER : .....

ADRESSE GÉOGRAPHIQUE : .....

Je vous prie de bien vouloir faire prélever en votre faveur, les sommes dont je suis redevable au titre :

☐ de mes cotisations sociales au régime des salariés (Employeur);

A) N° (s) : EMPLOYEUR(S) : ☐☐☐☐ ☐☐☐ / ☐☐☐☐☐ ☐☐☐ / ☐☐☐☐☐ ☐☐☐

PRÉLÈVEMENT DES COTISATIONS SOCIALES DU MOIS DE (*) : ☐☐ / ☐☐☐☐ À COMPTER DU : ☐☐ / ☐☐ / ☐☐☐☐

☐ de mes cotisations au régime des non-salariés ; ☐ de prestations indûment perçues ;

☐ de mes cotisations en assurance-volontaire ; ☐ d'un recours contre tiers.

B) MATRICULE (s) CPS : DN ☐☐☐☐☐☐☐ ou N° TIERS : ☐☐☐☐☐☐☐☐

PRÉLÈVEMENT À COMPTER DU : ☐☐ / ☐☐ / ☐☐☐☐

Les présentes instructions sont valables jusqu'à annulation de ma part à vous notifier en temps voulu.

RÉSERVÉ AU SERVICE IMMATRICULATION
SAISI PAR ☐☐☐☐☐☐
LE ☐☐ / ☐☐ / ☐☐☐☐

A ....., le .....
SIGNATURE (s)

(*) Exemple : Mois de Janvier - Prélèvement : le 15 Mars pour une périodicité mensuelle ; le 15 Mai pour une périodicité trimestrielle.
Faire parvenir le formulaire au plus tard sept jours ouvrés avant la date d'exigibilité des sommes dues. Réf.1351 / 13 CPS

CAISSE DE PRÉVOYANCE SOCIALE
B.P. N° 1 - PAPEETE - TAHITI
N° TAHITI : 183 707
SERVICE IMMATRICULATION
Tél : 40.41.68.11 - FAX : 40.41.68.41
www.cps.pf

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
504531

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

Caisse de Prévoyance Sociale
Te Fare Turuuta'a
Votre Protection Sociale, Notre Métier

NOM ET PRÉNOMS OU RAISON SOCIALE	NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

ADRESSE	COMPTE À DÉBITER			
	Codes Établist	Guichet	N° de compte	Clé RIB
	☐☐☐☐☐	☐☐☐☐☐	☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐	☐☐

NUMÉRO (S) D'IDENTIFICATION CPS : .....

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par la CAISSE DE PREVOYANCE SOCIALE. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend avec la CAISSE DE PRÉVOYANCE SOCIALE.

A ....., le .....
SIGNATURE (s)

N.B. : - Joindre obligatoirement à cette demande un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), ou Postal (RIP).
PAS DE PRÉLÈVEMENT BANCAIRE SUR COMPTE D'EPARGNE NI COMPTE HORS TERRITOIRE.
Une nouvelle demande accompagnée d'un nouveau RIB est nécessaire pour changer de compte de prélèvement.